

From the collection of
David H. Stringer



STATIONS DÉPARTS ET ARRIVÉES

ADRAR	M. MOULAY TAIEB —
ALGER	AGENCE LAFERRIÈRE — AIR ALGÉRIE angle rue Charles Péguy et Bd Laterrière — 404-20 à 23, 349-20, 395-50 CEGETAIR, ALGER Aéroport : MAISON BLANCHE 22 Kms — 675-20 - Autobus : 150 Fr.
BÔNE	6, rue Négrier — 26-30 — CEGETAIR Aéroport : LES SALINES, 12 Kms — 23-31 — Autobus : 100 Fr
COLOMB-BÉCHAR	AGENCE SAHARIENNE Place Lufaud — 0-95 ALGESA — COLOMB-BÉCHAR
CONSTANTINE	AGENCE AÉRIENNE & MARITIME — 10, boulevard Carnot 48-29 — COSTAIR
EL-GOLÉA	HOTEL DAL PIAZ
GENÈVE	AÉROMARITIME S.A. — 22, rue du Mont-Blanc 33-14-00 — TRAFAM Aéroport : COINTRIN, 5 Kms — 33.52.70 — Autobus : 2 FS
GHARDAIA	HOTEL TRANSATLANTIQUE — 0-19 — TRANSAT Aéroport : NOUMERATE — 0-66
LYON	3, rue Président Carnot — GAILLETON 22-70 — CEGETAIR Aéroport : BRON, 12 Kms — PARmentier 15-83 — Autobus : 100 Fr
MARSEILLE	48, bd Charles Nédélec — COLbert 98-90 — CEGETAIR Aéroport : MARIGNANE, 28 Kms — COLbert 99-10 — Autobus : 200 Fr
MULHOUSE	Voyages LESAGE & Cie — 1, place de la République 58-27 — LESAGETRANS Aéroport : BLOTZHEIM, 26 Kms — 48-60 — Autobus : 200 Fr
ORAN	9, boulevard Galliéni — 231-69 — CEGETAIR Aéroport : LA SENIA, 10 Kms — 241-65 — Autobus : 100 Fr
PALMA	AVIACION Y COMERCIO — Calle Conquistador 42 19-86 — AVIACO Aéroport : SON BONET, 8 Kms — PONT D'INCA 30 — Autobus : 10 pesetas
PARIS	20, rue des Pyramides — RIChelieu 74-26 — GEGETAIR Aéroport : ORLY, 18 Kms — GOBelins 51.41/68.30 — Autobus : 200 Fr
PERPIGNAN	AIR-ATLAS/AIR-MAROC, 14 bis, avenue Général de Gaulle 22-24 — CHERIFAIR Aéroport : LLABANERE, 5 Kms — 26-91 — Autobus : 100 Fr
PHILIPPEVILLE	53, rue Georges Clemenceau — 54-45 — CEGETAIR Aéroport : VALÉE, 5 Kms — 54-11 — Autobus : 100 Fr
TIMIMOUN	M. BAALI BEN MOHAMED
TOULOUSE	5, rue d'Austerlitz — CAPitole 35-04 — CEGETAIR Aéroport : BLAGNAC, 9 Kms — GARonne 90-48 — Autobus:100 Fr

DESSERTE VILLE/AÉROPORT

Les cars assurant les liaisons ville/aéroport partent des stations départs :

- a) **Toutes escales, sauf Marseille :**
 — Lignes méditerranéennes : 1 h. 30
 — Réseau local Algérie : 1 h. 10 } avant l'heure prévue du décollage.
 b) **Marseille :** 1 h. 45

PASSAGERS SE RENDANT DIRECTEMENT A L'AÉROPORT

Les passagers se rendant directement à l'aéroport sont invités à se présenter :

- Lignes méditerranéennes :
 45 minutes avant l'heure prévue du décollage.
 — Réseau local Algérie :
 30 minutes avant l'heure prévue du décollage.



air algérie

cgta

SERVICES AÉRIENS DE LA Cie Gle
TRANSATLANTIQUE ET DE LA
Cie DE NAVIGATION MIXTE

HORAIRES ET

TARIFS



applicables
à partir du
1^{er} février
1956

n° 27

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



HORAIRES ET TARIFS

Les horaires sont indiqués en heures locales ; la Compagnie assure ses services avec la plus grande régularité. Toutefois, elle ne saurait être tenue pour responsable d'un retard ou d'une suspension de vol.

Les horaires donnent des indications de temps de parcours moyens.

Les horaires, les types d'appareil et les tarifs sont susceptibles de changements sans préavis.

TITRES D'IDENTITÉ ET CERTIFICATS SANITAIRES

Les passagers doivent être munis des titres d'identité, visas et certificats sanitaires requis par les pays de transit et de destination.

En aucun cas, la C.G.T.A. Air Algérie ne saurait être tenue pour responsable des inconvénients graves auxquels s'exposent les passagers en cas d'infraction à ces formalités.

La Compagnie se tient à la disposition de sa clientèle pour lui fournir tous les renseignements relatifs aux formalités de police, de douane, de santé et de change, sans cependant que sa responsabilité, dans ce domaine, puisse se trouver engagée.

BILLETS DE PASSAGE CATEGORIES DE BILLETS

En dehors du billet aller simple, il existe diverses catégories de billets que les passagers ont intérêt à utiliser chaque fois que la nature du voyage le permet.

Billets aller et retour — Les billets aller et retour comportent une réduction de 10 % sur le montant de deux parcours simples.

Billets Open-Jaws. — Le voyage « Open-Jaw » est un voyage spécial aller et retour dont la partie retour est effectuée par un itinéraire différent de celui emprunté pour la partie aller ; les billets « open-jaws » bénéficient de la même réduction que les aller et retour normaux.

Billets circulaires. — Un billet est dit circulaire quand il couvre un voyage formé de plusieurs tronçons consécutifs réalisant un circuit fermé. La réduction appliquée aux billets circulaires est également de 10 %.

REDUCTIONS

En dehors de ces trois réductions, d'autres facilités peuvent être consenties aux passagers en fonction des époques de l'année ou des motifs de leur voyage dont les principales sont rappelées à la page des « TARIFS ».

RESERVATION DES PLACES

Les places peuvent être réservées à l'avance auprès des bureaux de vente de la Compagnie ou par l'intermédiaire des Agences de Voyages. Des réservations sous option peuvent être effectuées moyennant versement d'un dépôt, le solde devant être réglé avant l'expiration du délai d'option accordé.

Les passagers ont intérêt à retenir leurs places sur tous les tronçons de leur voyage dès l'émission du billet. Toutefois s'ils ne peuvent s'engager sur la date précise d'utilisation de certains tronçons, des coupons de vol sans date dits « open » leur sont remis.

Les frais éventuels de réservation par télégramme ou téléphone sont à la charge des passagers.

Les passagers sont instamment priés de donner leur adresse exacte et leur numéro de téléphone au moment de la réservation de leurs places afin qu'ils puissent être informés d'un changement d'horaire éventuel.

ANNULATION DES PLACES

Les passagers se trouvant dans l'obligation de renoncer à leur voyage, sont priés de le faire avec le plus large préavis possible, le remboursement étant fonction de la revente des places annulées.

Tout passager qui manquerait le départ de l'avion par suite d'un retard qui lui est imputable ou faute de satisfaire aux formalités de police, de douane, de santé ou de change ne peut prétendre au remboursement du prix de son billet.

ARRETS EN COURS DE VOYAGE (Stop-Over)

A condition d'en avoir fait la demande avant le début du voyage, les passagers peuvent être autorisés à interrompre momentanément leur voyage en cours de route, sans pour cela perdre le bénéfice du tarif direct publié éventuellement pour l'ensemble du parcours. Il existe quelques exceptions en nombre restreint.

ENFANTS

Les enfants de moins de trois ans, s'ils n'occupent pas un siège distinct, paient 10 % du tarif normal. Si plusieurs enfants de moins de trois ans sont accompagnés par une seule personne payant le tarif adulte, un seul a droit au tarif 10 %, les autres paient 50 %. Sur les relations internationales cette réduction n'est consentie qu'aux enfants de moins de deux ans.

Les enfants âgés de 3 à 10 ans paient 65 % du tarif normal sur les relations FRANCE-AFRIQUE DU NORD et vice versa. Cette réduction est de 50 %, pour les enfants de 2 à 12 ans, sur les relations internationales et sur les relations à l'intérieur de la France Continentale (Corse comprise).

C'est l'âge de l'enfant au début du voyage qui est pris en considération.

ENFANTS VOYAGEANT SEULS

Sauf accord de la Direction Générale de la Compagnie, les enfants de moins de 8 ans ne peuvent voyager seuls.

Tout enfant voyageant non accompagné de ses parents, doit, obligatoirement, être muni d'une autorisation paternelle ou de son tuteur légal. Les bureaux de la Compagnie tiennent à la disposition des passagers les imprimés prévus à cet effet.

BAGAGES FRANCHISE :

Lignes domestiques :

- 1^{ère} Classe : 30 kilos par passager adulte,
15 kilos par passager enfant,
5 kilos par passager bébé.
- Touriste : 25 kilos par passager adulte,
15 kilos par passager enfant,
5 kilos par passager bébé.

Lignes internationales et intramétropole :

20 kilos par passager (adultes et enfants, sauf bébés).

EXCEDENT DE BAGAGES

1/100^e du prix du billet aller simple adulte par kilo, quel que soit l'âge du passager.

Tarifs forfaitaires :

- PALMA-ALGER : 80 fr. le kilo ;
- MARSEILLE-PALMA : 85 fr. ;
- GENEVE-ALGER : 200 fr.

REPAS ET RAFRAICHISSEMENTS

Des repas, petits déjeuners, goûters, sont servis en vol, gratuitement, chaque fois que l'horaire de la ligne le permet.

GRATIFICATIONS

Le personnel de notre Compagnie est à votre service. Il n'est pas autorisé à recevoir des gratifications.

TRANSFERT VILLE-AEROPORT ET VICE VERSA

Les heures de convocation indiquées sont des heures limites correspondant au départ du car de la station de départ.

Les passagers doivent acquitter le montant du transport de la station départ à l'aérodrome et vice versa.

Les passagers se rendant directement à l'aéroport sont invités à se présenter à l'escale départ 45 minutes avant l'heure de départ.

TAXES D'AEROPORT

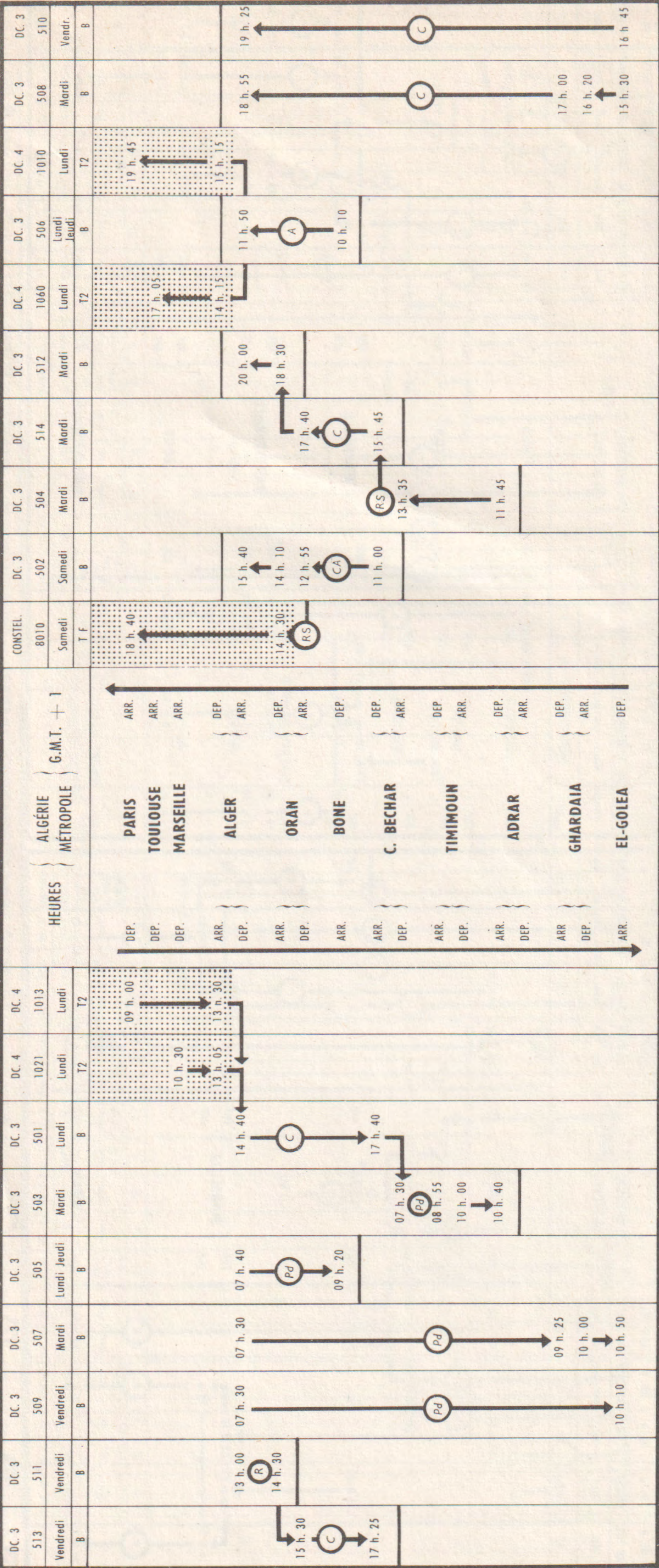
Les taxes d'embarquement, variables suivant les aéroports, ont été instituées par les arrêtés des 11 et 12 octobre 1954 et 24 février 1955, taxes qui sont à la charge des passagers.



Le nombre des passagers embarqués est fonction, sur un avion, non pas du nombre de sièges disponibles, mais de la charge marchande totale de l'appareil (passagers + poste + marchandises). Ainsi, dans certains cas, des sièges peuvent ne pas être occupés, bien que des demandes de passage aient été refusées.



RÉSEAU LOCAL D'ALGÉRIE



(R) Repas — (Pd) Petit déjeuner — (C) Collation — (CA) Collation + Apéritif (RS) Repas au sol

LES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PRÉAVIS.

TABLEAU SCHÉMATIQUE DES RÉDUCTIONS DIVERSES

RELATIONS	ENFANTS	ETUDIANTS	MILITAIRES et leurs familles	FAMILLES	RELIGIEUX	VOYAGES A FORFAIT inclusive tours	GROUPE TROUPE D'ARTISTES 10 personnes minimum
INTÉRIEURES à la France continentale et Réseau local d'Algérie	Jusqu'à 2 ans 90 % Cum.	AUCUNE	30 % N.C. all. simple ou all. retour	10 % Cum. toute l'année	20 % N.C. toute l'année	15 % N.C. toute l'année	10 % cumulables toute l'année
INTERNATIONALES	De 2 à 12 ans 50 % Cum.	(1)	AUCUNE	AUCUNE	AUCUNE	25 % N.C. toute l'année	(1)
MÉTROPOLE - ALGÉRIE et vice-versa	Jusqu'à 3 ans 90 % Cum. De 3 à 10 ans 35 % Cum.	20 % N.C. toute l'année, sauf du 10 Août au 15 Oct. ↓ ALGÉRIE ↑ MÉTRO. du 15 Juin au 15 Août	30 % N.C. all. simple ou all. retour	20 % Cum. toute l'année	20 % N.C. toute l'année	20 % N.C. toute l'année sauf du 1 ^{er} Mai au 14 Octobre dans le sens Algérie — Métropole	20 % N.C. (all. simple exclu) toute l'année, sauf : du 10 Août au 15 Oct. ↓ ALGÉRIE ↑ MÉTRO. du 15 Juin au 15 Août

(1) Se renseigner auprès de votre Agence de voyages pour les conditions d'application.

ABRÉVIATIONS : N.C. (non cumulable) : ne s'applique qu'aux tarifs simples de base — CUM. (cumulable) : s'applique aux tarifs aller simple, aller et retour, open-jaw et circulaire.

N.B. — Les réductions ne se cumulent pas entre elles. Seules réductions "enfants" avec les réductions "groupes", "Militaires", "Voyages à forfait".

AIR ALGÉRIE

met les

"CONSTELLATION"

à votre service



Soucieuse de vous offrir le maximum d'agrément et de rapidité, la Compagnie Générale de Transports Aériens AIR ALGÉRIE a complété sa flotte de DC 3 et de quadrimoteurs DOUGLAS DC 4 par l'acquisition de plusieurs appareils LOCKHEED CONSTELLATION.

Consacré par 50.000 traversées de l'Atlantique Nord, ce type d'appareil, d'une longueur de 29 mètres, d'une envergure de 37 m.50 et d'un poids total de 48.535 Kilogs, vous transportera à 450 Km/h - dans une cabine pressurisée qui vous assurera le confort des grands courriers.

En utilisant le CONSTELLATION sur les lignes méditerranéennes, la Compagnie Générale de Transports Aériens AIR ALGÉRIE répond au double dessein d'améliorer constamment les relations entre la Métropole et l'Algérie et de mettre les transports aériens au service de votre intérêt ou de votre plaisir...

AIR ALGÉRIE**TARIFS**APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} FÉVRIER 1956

PARCOURS	CLASSE	Aller simple	Aller et retour	PARCOURS	CLASSE	Aller simple	Aller et retour
ADRAR				MULHOUSE			
ALGER	B	17.000	30.600	ALGER	T2	18.700	33.660
COL.-BECHAR ..	B	7.500	13.500	MARSEILLE ...	T2	6.800	12.240
ORAN	B	16.000	28.800	PALMA	T	19.100	34.380
ALGER				ORAN			
ADRAR	B	17.000	30.600	ADRAR	B	16.000	28.800
BONE	B	6.600	11.880	ALGER	B	5.100	9.180
COL.-BECHAR ..	B	12.000	21.600	COL.-BECHAR ..	B	8.500	15.300
EL GOLEA	B	11.000	19.800	LYON	T2	16.200	29.160
GENEVE	T	16.600	29.880	MARSEILLE ...	T2	12.800	23.040
GHARDAIA ...	B	7.500	12.000	PARIS	T2	20.900	37.620
LYON	T2	15.400	27.720		T	23.500	42.300
MARSEILLE ...	T2	12.000	21.600		F	26.100	46.980
MULHOUSE ...	T2	18.700	33.660	TIMIMOUN ...	B	14.000	25.200
ORAN	B	5.100	9.180				
PALMA	T	7.000	12.600	PALMA			
PARIS	T2	20.100	36.180				
	T	22.800	41.040				
	F	25.600	46.080				
PERPIGNAN ...	B	10.800	19.440				
TIMIMOUN ...	B	15.000	27.000	ALGER	T	780	1.404
TOULOUSE	B	12.400	22.320	MARSEILLE ...	T	840	1.512
	T2	13.700	24.660	MULH.-BALE ..	T	2.125	3.825
BONE							
ALGER	B	6.600	11.880				
COL.-BECHAR ..	B	18.600	33.480				
LYON	T2	15.400	27.720				
MARSEILLE ...	T2	12.000	21.600				
PARIS	T2	20.100	36.180				
	T	22.800	41.040				
	F	25.600	46.080				
PHILIPPEVILLE	T2	1.300	2.340				
TOULOUSE ...	B/T2	20.300	36.540				
COLOMB-BECHAR							
ADRAR	B	7.500	13.500				
ALGER	B	12.000	21.600				
BONE	B	18.600	33.480				
ORAN	B	8.500	15.300				
PARIS	B/T2	29.400	52.920				
	B/T	32.000	57.600				
	B/F	34.600	62.280				
TIMIMOUN ...	B	5.500	9.900				
EL GOLEA							
ALGER	B	11.000	19.800				
GHARDAIA	B	3.500	6.300				
GENEVE							
		Francs	Suisses				
ALGER	T	207	373				
LYON	T	25	45				
GHARDAIA							
ALGER	B	4.500	12.000				
EL GOLEA	B	3.500	6.300				
LYON							
ALGER	T2	15.400	27.720				
BONE	T2	15.400	27.720				
GENEVE	T	2.000	3.600				
MARSEILLE ...	T2	3.600	6.480				
ORAN	T2	16.200	29.160				
PHILIPPEVILLE	T2	15.400	27.720				
MARSEILLE							
ALGER	T2	12.000	21.600				
BONE	T2	12.000	21.600				
COL.-BECHAR ..	T2/B	21.300	38.340				
MULHOUSE ...	T2	6.800	12.240				
ORAN	T2	12.800	23.040				
PALMA	T	7.500	13.500				
PARIS	T2	9.000	16.200				
PHILIPPEVILLE	T2	12.000	21.600				
				TIMIMOUN			
				ADRAR	B	2.000	3.600
				ALGER	B	15.000	27.000
				COL.-BECHAR ..	B	5.500	9.900
				ORAN	B	14.000	25.200
				TOULOUSE			
				ALGER	T2	13.700	24.660
					B	12.400	22.320
				PERPIGNAN ...	B	1.600	2.880